

CHARTRE ÉTHIQUE DU VOYAGEUR

Chacun de nous peut contribuer à être un voyageur responsable, attentif au monde et à ses habitants, en suivant quelques conseils, avant, pendant et après le voyage.

Avant le voyage :

Préparer son voyage, c'est d'abord s'intéresser à la destination.

- 1 **Bien s'informer sur les habitants et leur mode de vie**, le patrimoine, la religion, l'environnement, l'économie, et apprendre quelques mots dans la langue de la destination.
- 2 **Choisir des professionnels impliqués dans le tourisme responsable** : agences de voyage, tour opérateurs, compagnies aériennes, guides, activités sur place, hébergements, restaurants.
- 3 **N'emporter que l'essentiel**, et garder de la place dans la valise pour ramener des souvenirs fabriqués localement. Se renseigner sur la pratique et les limites du marchandage des prix et sur les pourboires laissés aux professionnels : restaurants, hébergements, guides, artisans, commerçants, sans s'obstiner à vouloir obtenir des privilèges.
- 4 **Pour partir l'esprit léger, garder l'esprit critique**. S'interroger sur la réalité des risques de la destination, et se renseigner auprès des organismes compétents, sans se laisser trop influencer par certains médias.

« Le voyage permet la rencontre, la rencontre permet la connaissance, la connaissance permet la confiance. »
Proverbe samaritan

Pendant le voyage :

Respecter aussi bien la nature que les hommes et leur culture.

- 1 **Se mettre au diapason des us et coutumes de la destination**, sans imposer ses habitudes ni son style de vie, en portant attention à la manière de s'habiller notamment dans les lieux de culte, mais aussi aux signes de richesse qui peuvent contraster avec le niveau de vie local. Goûter la cuisine locale, et être curieux des modes d'hébergements authentiques.
- 2 **Avant de photographier une personne, prendre le temps de lui demander l'autorisation** et profiter de l'occasion pour nouer le dialogue. Pour les enfants, demander l'accord des parents.
- 3 **Comme chez soi, trier les déchets lorsque cela est possible, économiser l'eau et l'énergie**. Respecter aussi les règles affichées dans les espaces naturels, afin de préserver l'équilibre des lieux, de même que dans les musées, les villas, ou sur les plages.
- 4 **Véifier à ne pas prélever de souvenirs dans les sites naturels et archéologiques**, et à ne pas favoriser le vol et les dégradations en achetant des objets sacrés ou des produits issus d'espèces protégées. Privilégier le don aux associations compétentes, aux écoles, aux chefs de villages, plutôt que de favoriser la mendicité, notamment celle des enfants. Dénoncer l'exploitation sexuelle des enfants. Dans plusieurs pays dont la France, des lois poursuivent les délits sexuels commis à l'étranger.

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. »
Écrivain environnementaliste repris par Antoine de Saint-Exupéry

Après le voyage :

Favoriser le dialogue entre les cultures pour permettre un tourisme facteur de paix.

- 1 **Honorer ses engagements avec les personnes rencontrées pendant le voyage**, l'envoi de photos par exemple. Si vous avez remarqué des situations graves et intolérables, les signaler à l'agence qui vous a vendu le voyage ou aux autorités compétentes.
- 2 **Compenser tout ou partie des émissions liées à son voyage**, et notamment les déplacements en avion, en contribuant à des projets de solidarité climatique. Soutenir des initiatives locales en donnant à des associations de développement, en s'engageant au sein d'ONG, ou en achetant des produits du commerce équitable.
- 3 **Partager son expérience de voyageur**, en famille, avec ses amis, ou sur les réseaux sociaux pour témoigner des richesses et des fragilités de notre planète, et faire bénéficier aux autres de conseils pour voyager mieux.
- 4 **Préparer son prochain voyage, proche ou lointain, en prenant conscience des nombreuses vertus du tourisme**, non seulement économiques et sociales mais aussi culturelles et environnementales. Le tourisme donne de la valeur au patrimoine et encourage sa protection.

« Seule l'empreinte de nos pas doit rester derrière nous, laissons le meilleur des souvenirs à nos hôtes. »
Citron issue de la première charte éthique du voyageur écrite en 1999

Pour de plus amples informations sur le tourisme responsable et profiter d'autres conseils pour voyager mieux :
www.tourisme-responsable.org

terralto
Concepteur de voyages

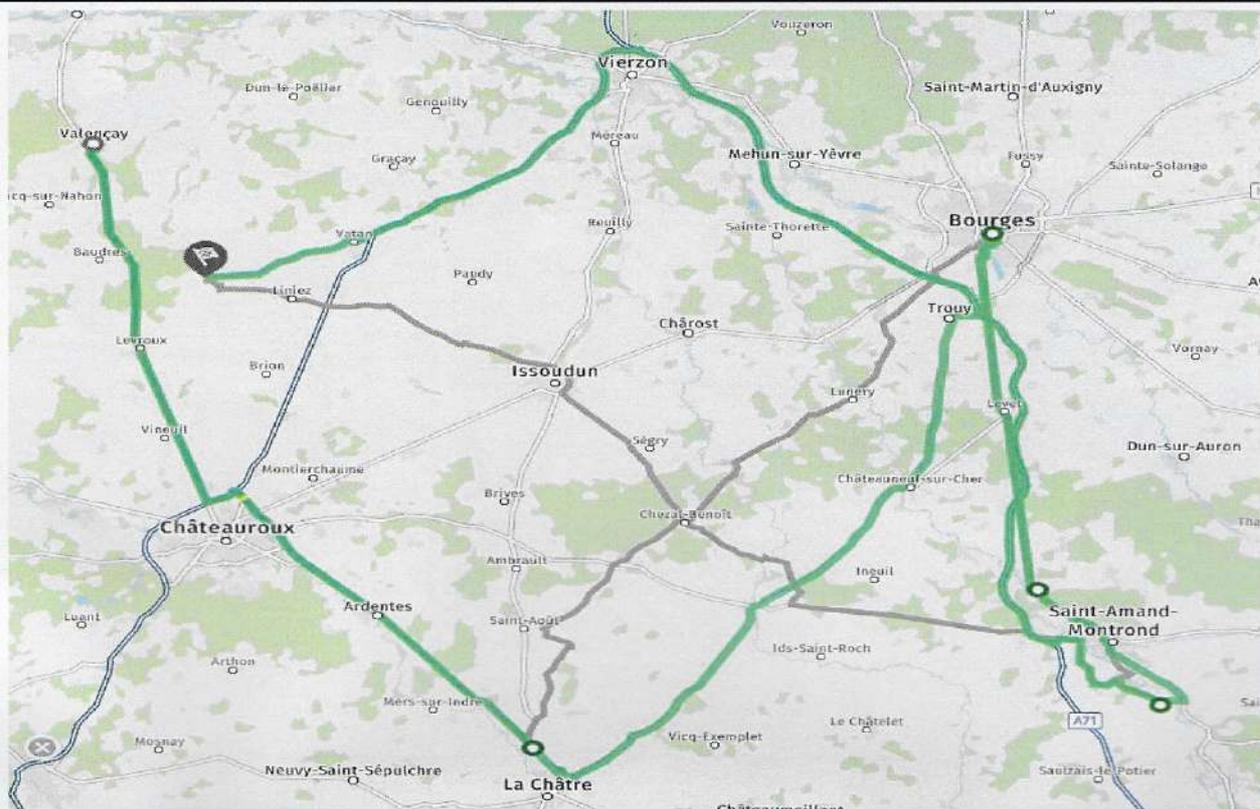


VOYAGE CULTUREL DANS LE BERRY pour les Amis du domaine de Marly

LA ROUTE JACQUES CŒUR

Du mardi 30 septembre au jeudi 2 octobre 2025 (3 jours / 2 nuits)

Renseignements et inscriptions : <https://amisdemarly2025-berry.venio.fr/fr>
ou Gonzague de VILLERS : 01 80 77 01 32 - gonzague.dv@terralto.com



PROGRAMME

BOURGES ET LE BERRY

La route Jacques Cœur



JOUR 1

Mardi 30 septembre 2025

MARLY LE ROI / VALENÇAY / NOHANT / BOURGES
 Dans les pas de Charles Maurice de Talleyrand

- Départ vers 6h30 en autocar de Marly à destination de Valençay (247 km, +/- 3h30).
- Visite guidée du château construit au XVI^e s. dans un parc de 53 hectares, propriété à partir de 1803 de Charles Maurice de Talleyrand-Périgord dont le corps repose dans la chapelle du château. Il y organisa de somptueuses réceptions officielles.
- Déjeuner - Restaurant.
- Continuation pour Nohant (73 km, +/- 1h30).
- Visite guidée de la maison de Georges Sand, maison familiale qui conserve de nombreux souvenirs de l'écrivain et de ses hôtes, Chopin, Liszt, Balzac, Flaubert, Delacroix... Certaines pièces sont restées inchangées depuis le XIX^e s. et d'autres ont été réaménagées à l'identique.
- Route pour Bourges (74km, +/- 1h30).
- Dîner et nuit - Bourges : Hôtel IBIS Bourges Centre.



JOUR 2

Mercredi 1er octobre 2025

BOURGES / MEILLANT / NOIRLAC / BOURGES
 Capitale médiévale et ville de Jacques Cœur

- Petit-déjeuner à l'hôtel.
- Matinée à pied avec un guide
- La cathédrale Saint-Étienne, édifiée entre le XII^e et le XIII^e siècle, splendide exemple d'architecture gothique classé au patrimoine mondial de l'Unesco. L'ensemble des vitraux du XII^e s au XVII^e s dont la grande verrière (le grand houteau) du XIV^e s. forment l'une des plus riches collections de France. Le gisant en marbre du duc de Berry est abrité dans la crypte du XII^e s.
- Visite du palais Jacques-Cœur, commencé en 1443 et achevé en moins de dix ans, pour le célèbre argentier de Charles VII.
- Déjeuner - Restaurant.
- Départ en autocar pour l'abbaye de Noirlac (34km - 45mn).
- Visite guidée de l'abbaye cistercienne qui a remarquablement conservé son architecture spécifique et qui est aujourd'hui un centre culturel : le cellier, le

cloître, l'abbatiale, la salle capitulaire, le réfectoire, le chauffoir, le dortoir des moines.

- Continuation vers le Château d'Ainay-le-Vieil (18km, 30mn)
- Visite guidée du Château d'Ainay-le-Vieil surnommé « le petit Carcassonne ». Un château fort avec ses tours, douves, son corps de garde, chemin de ronde... tout droit venu du Moyen-Âge, abrite une gracieuse demeure, alliance du style gothique flamboyant et de la Renaissance, construite à la fin du XV^e siècle par le Seigneur de Bigny. Cette famille l'habite depuis 1467. On y voit ses souvenirs de Colbert, de Marie-Antoinette et de Napoléon, ainsi que des salons superbes et majestueux. Dans le parc paysager aux arbres centenaires entourant le château du Moyen-Âge, les jardins d'eau de la Renaissance nous guident dans une véritable promenade dans l'art des jardins : la roseraie de roses anciennes face aux deux Pavillons, le Carré en l'île avec ses charmes taillés en palissade et les Chartreuses ayant dans chaque enclos un jardin à thème : le mixed-border, le verger sculpté, le jardin de méditation, le cloître des simples et les parterres de broderies.
- Retour à Bourges (55 km, +/- 1h de route).
- Dîner et nuit - Bourges : Hôtel IBIS Bourges Centre.



JOUR 3

Jeudi 2 octobre 2025

BOURGES / BOUGES / MARLY LE ROI

Le Berry des personnages illustres

- Petit déjeuner à l'hôtel.
- Matinée à pied.
- Visite guidée du musée du Berry installé dans l'hôtel Cujas, élégante demeure du début du XVI^e s. qui accueille une riche collection archéologique et médiévale et des peintures de grands maîtres français des XVII^e et XVIII^e s.
- Promenade guidée dans les ruelles de Bourges bordées de vieilles maisons à colombage dont la maison dite « de Jacques-Cœur » qui serait sa maison de naissance, la promenade des remparts...
- Déjeuner. Restaurant
- Départ en autocar pour le château de Bouges (59 km, +/- 1h de route).
- Visite guidée du château construit entre 1759 et 1773 dans le style du petit Trianon par Charles de Marnaval sur l'espace d'un château fortifié qui fut la propriété de Catherine de Médicis. Le château, aussi ancienne propriété de Talleyrand appartenant aujourd'hui aux

monuments historiques, fut redécouvert par ses derniers propriétaires, Henri et Renée Viguier, d'un ravissant mobilier du XVIII^e s. portant de célèbres estampilles. Il est entouré de parcs à l'anglaise et à la française et d'un jardin bouquetier.

- Retour à Marly-le-Roi (253km, +/- 3h30).

Programme sous réserve de disponibilité à la réservation et sujet à modifications en fonction des impératifs locaux. Rencontres à titre indicatif, à caler à la confirmation.

Le programme comprend de la marche. Les sites visités ne sont pas tous équipés pour des personnes à mobilité réduite. Cette proposition n'est donc pas adaptée pour des personnes ayant des difficultés de marche.

ENGAGEMENTS

1. Terralto choisit ses fournisseurs dans un souci d'éthique et d'équité économique, ainsi que pour leur professionnalisme et leur implication.
2. Terralto adhère à l'association ATR (Agir pour un Tourisme Responsable) et se prépare à une labélisation. Cette démarche intègre :
 - Des règles de respect des fournisseurs et des populations locales.
 - Une attention aux questions écologiques et aux émissions de CO2.
 Terralto invite ses clients à adhérer à la charte éthique du voyageur.

PRIX & CONDITIONS

BOURGES ET LE BERRY

La route Jacques Cœur

NOTRE PROPOSITION

PRIX PAR PERSONNE pour un minimum de :	30 participants	25 participants
Prix TTC sous réserve de modification (*)	895 €	965 €

Prévoir en sus les pourboires à remettre sur place au guide et au chauffeur : +/- 10 € par personne pour le séjour.

*Ces prix ont été établis sur la base des tarifs connus à la date ci-dessus mentionnée et seront revus au moment de la confirmation en fonction des disponibilités. Ils peuvent être réajustés au plus tard 21 jours avant le départ en fonction de l'effectif, des taxes locales, de l'évolution du prix des entrées.

CES PRIX COMPRENNENT

Transport

- Les services d'un autocar de Grand tourisme pour la durée du circuit selon les besoins du programme.
- Péages, parking, repas et logement du chauffeur inclus.

Hébergement et repas

- Le logement en chambre à 2 en hôtel 3* : Hôtel IBIS Bourges Centre.
- La pension complète durant tout le voyage du déjeuner du jour 1 au déjeuner du dernier jour (y compris eau et café).
- La taxe de séjour (3 €).

Visites et marches

- Les entrées dans les sites mentionnés au programme.
- Les services d'un guide conférencier dans les monuments pour une visite guidée.
- Les services d'un guide conférencier pour la visite de Bourges à pied.

Terralto vous accompagne en coordonnant gratuitement les rencontres éventuelles.

Carnet de voyage pour les participants

- 1 guide de la région.
- 1 chèque.
- 2 étiquettes bagages.

Assurances

- L'assistance médicale rapatriement - contrat VVY International Assistance n° IVY2023007. Conditions et modalités d'assurance accessibles sur terralto.com/assurances.

ANNULLATION DU FAIT DU PARTICIPANT

Toute annulation donne lieu à des frais :

Date d'annulation	Frais d'annulation
+ de 60 jours	90 €
Entre 60 et 46 jrs	15 % du prix total (*) (**)
Entre 45 et 21 jrs	30 % du prix total (*) (**)
Entre 20 et 15 jrs	50 % du prix total (*) (**)
Entre 14 et 8 jrs	75 % du prix total (*) (**)
Moins de 8 jrs	100 % du prix total (*) (**)

(*) prix total hors prime d'assurance.
(**) frais minimum de 90€ + la prime d'assurance.

CES FRAIS SONT REMBOURSABLES SOUS RÉSERVE DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE ANNULATION

L'assurance applique une franchise de 10% du sinistre et ne rembourse pas la prime d'assurance annulation. L'assurance peut être proposée systématiquement ou de façon optionnelle (voir dans les conditions ci-jointe « ces prix comprennent »).

Les garanties couvertes par la compagnie d'assurance sont rappelées dans le dépliant remis aux participants sur simple demande. Les frais de visa et la prime d'assurance ne sont pas remboursables.

Pour faire valoir le remboursement, toute annulation individuelle doit être signalée immédiatement à l'assurance et à TERRALTO par lettre recommandée avec accusé réception. La date de réception est retenue en cas de litige. Les frais d'annulation, tels que définis ci-dessus, seront facturés par TERRALTO au participant. Ils devront être acquittés par le participant pour que celui-ci puisse faire valoir ses droits au remboursement par la compagnie d'assurance.

Conditions et modalités d'assurance accessibles sur terralto.com/assurances.

ILS NE COMPRENNENT PAS

- La chambre individuelle : supplément de 140 € / pers.
- Les entrées complémentaires.
- L'assurance Annulation/Bagages/interruption de séjour - contrat AREAS n° AR2023049 : supplément de 35 € / pers.
- Les boissons, les extras et tous les frais personnels.
- Les pourboires
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans ces prix comprennent.